

portée pour partie héritière de sa mère Soq hia viutu decedee en laissant
deux autres héritiers. les nommés Nosa fitioni, ammanu. et Naepu.
qui ont fait un partage entre eux et a renoncé en cette qualité la
tune "Necoglerethi" sur aouia, d'une contenance de dix ares. huit
centiares, plantée de cocotiers. Bornée au nord par la montagne, au sud
par un ruisseau. à l'est par la Requeroite, à l'ouest par la mer.

p. 30

En déclarant inopposable par défaut nous avons procédé à
l'insertion d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite
tune lui appartenait depuis longtemps, l'ayant de sa mère décédée
en laissant quatre héritiers qui ont fait un partage entre eux.

Attendu qu'une partie du terrain susdiqué, se trouve
compris dans la zone des cinquante mètres du rivage de former,
qui par suite de conséquence, l'a été tenu compris dans la dite zone
ne peut avoir le objet d'une demande en reconnaissance en vertu de
l'article 5 du décret du 9 septembre 1902

Par ces motifs

Question
Le terrain susdiqué par la nommée Mahiata, se trouvant
compris partie dans la zone des cinquante mètres du rivage de la mer
et la propriété de l'Etat en vertu de l'article 5 du décret précité, nous
rayons en ce qui concerne la partie située dans la dite zone et
pour la autre partie est la propriété de la nommée Mahiata.

Fait à Papeete le 17 mai mil neuf cent cinq
La membres de la Commission

[Signatures]

n° 1532

Enquête

Declaration... Revendication du nomme Setuakoe.
cultivateur domicilié à Ponorave

Le nomme Setuakoe, aol présente ce jour vingt huit mètres
sept cent cinq et a revendiqué la tane "Tudmau" sur dans
la partie de Ponorave, d'une contenance de quarante ares. six centiares,
plantée de cocotiers. Bornée au nord par Baiaina, au sud par
la route de la rallee, à l'est par la mer, à l'ouest par un ruisseau.

En déclarant inopposable par défaut nous avons procédé à
l'insertion d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite tane lui appartenait
depuis longtemps.

Par ces motifs

Question
L'atere "Tudmau" sur Ponorave, ci-dessus désigné, appartient au
nomme Setuakoe.